



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Radios privees

Question écrite n° 37987

Texte de la question

M Didier Chouat appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur les problemes financiers de radios locales de type associatif ne recourant pas a des recettes publiques et qui jouent un role essentiel en matiere d'information et de communication. Certaines de ces radios rencontrent aujourd'hui des difficultes budgetaires en raison d'un important retard de versement des subventions prevues au titre du fonds d'aide institue a cet effet. En consequence, il lui demande de veiller au versement de l'aide prevue, dans les meilleurs delais.

Données clés

Auteur : [M. Chouat Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37987

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1094